NOUVELLE SÉRIE, } CIRCULAIRE
No. 8. }

Evêché de Rimouski, 3 janvier 1879

1o. *Mgr. de Laval.*
2o. *St. François de Sales.*
3o. *Quinze sous.*
4o. *Bourses au Séminaire.*
5o, *Oraison pour l'Evêque.*

Monsieur le Curé,

I. L'automne dernier, vous avez reçu de Monsieur le Superieur du Séminaire de Québec une Circulaire approuvée de tous les Evêques de la Province et " recommandant à vos ferventes prières et à celles de vos paroissiens le succès de la cause de Béatification de Monseigneur François de Laval, premier Evêque du Canada et fondateur de ce Séminaire." Pour exciter davantage votre zèle, Monsieur le Supérieur exprime sa conviction profonde que " la glorification de ce grand serviteur de Dieu, attirera sur le Canada et sur tonte l'Amérique une nouvelle effusion de la divine miséricorde," et il vous informe que " tous les pieux fidèles qui voudront bien s'associer à cet acte de piété filiale, auront part aux prières des communautés du Séminaire, et qu'en outre, d'ici à l'introduction de la cause, une messe sera dite chaque mois pour eux et selon leurs intentions."

Ne manquez pas, Monsieur le curé, de faire connaître à vos paroissiens les vertus de cet illustre Pré-

lat. Pour cela, vous pouvez vous aider beaucoup de sa *Notice biographique*, publiée en 1874 par Monsieur le Grand-Vicaire Langevin. En leur lisant des passages de cette *Notice*, vous les édifierez grandement, tout en les initiant aux détails de cette vie si belle, si apostolique et entièrement consacrée au service de la sainte Eglise. Il y aurait aussi avantage à en faire autant dans les écoles et au catéchisme. On ne saurait trop répandre la connaissance d'une existence si pleine, si utile et si exemplaire.

Tâchez encore de vous procurer à Québec la petite prière composée à cette fin, et engagez les fidèles à la réciter en famille. Vous pourriez même la dire dans les différentes confréries.

II. L'œuvre de St. François de Sales a certainement eu parmi nous d'excellents commencements ; il ne faut plus qu'entretenir la bonne volonté, et travailler à la propager de plus en plus. C'est mon intention bien formelle qu'elle soit établie partout, et je ne doute pas, Monsieur le curé, du zèle que vous allez déployer pour étendre et faire prospérer une œuvre, j'oserais dire, indispensable au diocèse. Vos fidèles le savent, le produit de ces collectes d'un sou par mois est des né : 1o. à fonder ou à soutenir des écoles chrétiennes dans les endroits pauvres et nouvellement établis ; 2o. à répandre de bons livres populaires ; 3o. à faire prêcher des retraites dans les campagnes ; 4o. enfin, à aider aux églises et chapelles pauvres. Ces contributions devront, en partie au moins, suppléer à celle du *quinze sous* en faveur du Séminaire, qui va cesser cette année. Elles doivent toutes

être remises à M. le Grand-Vicaire, qui est le Directeur diocésain de l'œuvre.

Afin d'attirer les bénédictions célestes sur cette pieuse Association, il sera chanté tous les ans une grand'messe le 29 janvier, fête de St. François de Sales. Vous y inviterez spécialement tous les membres, et vous leur adresserez quelques paroles d'encouragement.

III. Excitez de nouveau, Monsieur le curé, tous les communiants de votre paroisse à compléter le montant du *quinze sous* pour dix ans. Acceptez même des effets de ceux qui ne peuvent facilement donner de l'argent. Cette collecte sera close au 1er juillet prochain, de sorte qu'à cette époque les comptes seront finalement rendus.

IV. Je vous prie d'envoyer immédiatement au Secrétariat le montant des quêtes pour fondation de bourses au Séminaire. La pension d'un élève étant actuellement de *quatre-vingt piastres*, et devant être sans doute avant longtemps de *cent piastres*, le capital de cette somme est de plus de *seize cents piastres*. Or la collecte pour cet objet s'est montée en

1875	à	$556
1876	à	386
1877	à	271

faisant en tout $1213, c'est-à-dire qu'il n'y a pas encore tout-à-fait assez pour fonder une bourse complète, même avec la quête de cette année. Continuez donc, avec vos paroissiens, à faire les plus généreux efforts dans ce but.

V. D'après une réponse de la Congrégation des

Rites, donnée dernièrement à Mgr. de Montréal, le Clergé doit réciter à la messe l'oraison pour l'Evêque, tant le jour de *l'élection* que celui de la *consécration* du Prélat. Vous aurez donc à dire à cette fin l'oraison *Deus, omnium* le 15 janvier comme le 1er mai, chaque année que Dieu me laissera au gouvernement du diocèse. Ces jours-là, selon ma Circulaire du 17 avril 1874, l'oraison pour le Pape sera *Ecclesiæ*.

Avec vous, Monsieur le curé, je n'ai pas besoin de justifier les appels fréquents que je fais à votre zèle ainsi qu'à la générosité de vos fidèles. Vous connaissez les besoins nombreux et pressants de notre nouveau diocèse ; vous appréciez l'utilité, la nécessité, des bonnes œuvres ; vous n'épargnerez donc aucune peine à l'avenir, pas plus que par le passé, pour faire bien accueillir ces appels de votre peuple, et pour obtenir un résultat consolant. Ce ne sont pas ces œuvres diocésaines qui nuiront aux œuvres paroissiales ou aux besoins des familles. Tout au contraire, elles attireront sur tous ceux qui y contribueront une pluie abondante de grâces et de faveurs spirituelles et temporelles.

Vous lirez, Monsieur le curé, à votre prône les quatre premiers articles de cette Circulaire.

Je vous bénis très-affectueusement, avec toutes les âmes qui vous sont confiées, et prie le Seigneur de vous combler tous de ses dons les plus précieux pour l'année qui commence, au Nom du Père, et du Fils, et du St. Esprit.

Votre tout dévoué Evêque et Père,

† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski